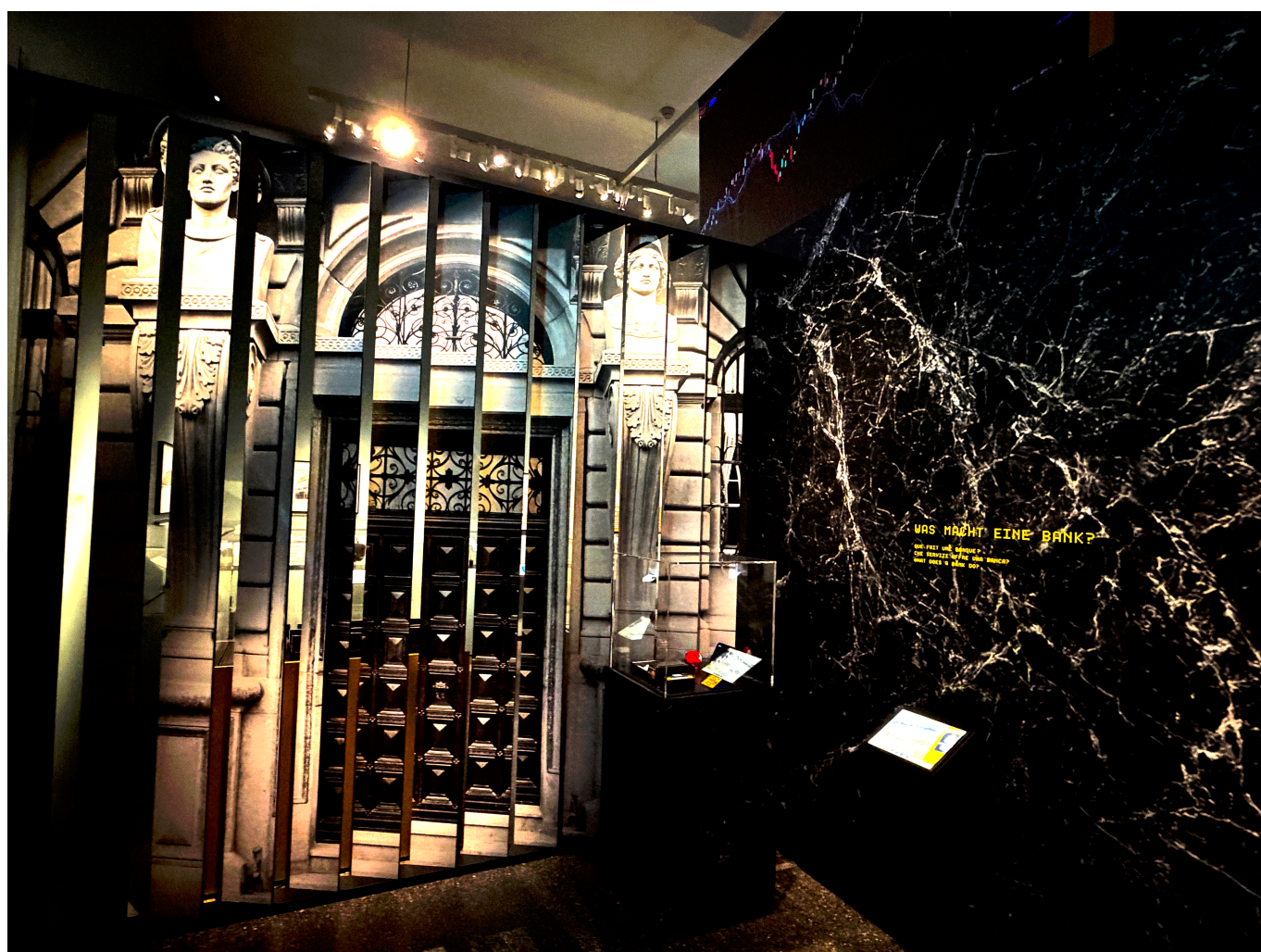




Опубликовано на Швейцария: новости на русском языке (<https://nashagazeta.ch>)

La Suisse, pays des banques (et de cocagne)

08.07.2026.



Le début de l'exposition Photo © N. Sikorsky

On dirait que le Landesmuseum s'est donné pour mission d'inviter ses nombreux visiteurs à réfléchir tour à tour aux différents piliers de l'identité nationale suisse. En Suisse, ces questions sont loin de prendre la poussière : elles restent au cœur de débats animés. Il n'y a pas si longtemps, je vous parlais de l'exposition *La guerre et nous*, consacrée à la neutralité suisse. Cette exposition est toujours visible (et le restera jusqu'en janvier prochain), tandis que dans une autre aile de cet imposant bâtiment inauguré en grande pompe le 24 juin 1898, une nouvelle exposition a déjà ouvert ses portes. Cette fois, elle est consacrée aux banques, autre pilier de l'identité suisse.

Tout le monde sait que l'argent est apparu bien avant les banques. Il est né de l'évolution

du troc, c'est-à-dire de l'échange direct de biens selon le principe du « je te donne ceci, tu me donnes cela ». Une vache contre une hache, par exemple. À un moment donné, les gens se sont lassés de transporter ce genre de marchandises encombrantes et ont cherché des substituts plus pratiques. Coquillages cauris, peaux d'animaux et parfois même dents d'animaux ont ainsi servi de monnaie. Avec le temps, l'or et l'argent les ont remplacés. Les métaux précieux étaient découpés en morceaux puis pesés sur des balances. Les pièces de monnaie sont ensuite apparues, portant fièrement l'empreinte de leurs souverains. Leur poids était désormais garanti, mais transporter de lourds sacs d'or restait peu commode. On a donc commencé à déposer cet or dans des lieux sûrs, les ancêtres des banques, en échange de reçus sur papier. Dès le VII^e siècle en Chine, ces reçus sont devenus les premiers billets de banque. Aujourd'hui, nous n'avons même plus besoin de transporter d'argent liquide : il suffit d'approcher son téléphone d'un terminal de paiement. En Suisse pourtant, les paiements en espèces demeurent une tradition solidement ancrée.



Balance de contrôle des monnaies. Jacques Blanc, Genève, vers 1700. Laiton et bois. © Swiss National Museum

L'exposition du Musée national suisse retrace l'histoire de la finance, depuis les premières opérations monétaires de l'Antiquité jusqu'au monde financier numérique d'aujourd'hui. Dès la première salle, le visiteur découvre des aspects moins connus de cette histoire. Je n'avais jamais réalisé, par exemple, que dans l'Antiquité déjà, la monnaie n'était souvent acceptée que dans une région donnée. Dès que l'on se déplaçait ailleurs, il fallait l'échanger contre la monnaie locale, et un taux de change avantageux pouvait se révéler fort profitable. Jusqu'au début des Temps modernes, les changeurs présents sur les marchés vérifiaient le poids et l'authenticité des pièces étrangères, tandis que les bureaux de change municipaux proposaient également d'autres services financiers. Pour contrôler les pièces d'or lors des opérations de change, on utilisait des balances de grande précision. Outre leur fléau et leurs plateaux, elles contenaient un ensemble de poids étalons correspondant aux différentes monnaies en circulation.

Que recherchent les archéologues de génération en génération ? Des trésors, bien sûr. Et ils ont raison : avant que les banques ne prennent en charge la conservation des fortunes, l'argent était souvent enterré. Ces dépôts monétaires ne réapparaissent parfois qu'après plusieurs siècles. On connaît plus de 17 000 trésors datant de l'époque romaine, et le nombre total de monnaies découvertes dépasse sept millions, du Portugal jusqu'à l'Asie orientale.



Trésor monétaire de l'époque moderne découvert à Ueberstorf (canton de Fribourg). © Musée national suisse

Bien avant l'apparition des banques modernes, le change, le crédit et la gestion des fortunes jouaient déjà un rôle important dans la vie économique. « Les prêteurs juifs, les marchands lombards et les premiers banquiers privés ont posé les bases du futur système bancaire suisse », explique le communiqué de presse du musée. L'exposition enrichit toutefois cette affirmation de détails intéressants et conduit le visiteur jusqu'à Suétone, historien et écrivain romain ayant vécu approximativement entre 70 et 140 après J.-C. Connu avant tout comme l'auteur des *Vies des douze Césars*, Suétone écrit que le père de l'empereur Vespasien (69-79 après J.-C.) exerçait déjà des activités de crédit et d'autres activités financières dans ce qui est aujourd'hui la Suisse. Il s'agit de l'un des plus anciens témoignages écrits attestant l'existence d'opérations de crédit dans la région.

Fait intéressant, Suétone utilise le terme latin *coactor argentarius*, dont la traduction continue de faire débat parmi les historiens : banquier, percepteur de dettes, intermédiaire financier ou agent monétaire ? Le terme *money lender* (« prêteur », « créancier ») retenu par le musée simplifie donc une réalité historique beaucoup plus nuancée.

Avec la diffusion du christianisme et la condamnation de l'usure dans la Bible, le prêt à intérêt s'est progressivement trouvé frappé d'interdiction. Le crédit était donc souvent pratiqué par des non-chrétiens, avant tout par des Juifs. Il faut reconnaître au Musée national suisse le mérite de souligner, avec une franchise assez remarquable, le lien entre le crédit au Moyen Âge, le rôle des communautés juives et les pogroms qui ont suivi. « Lors de la première vague de peste au milieu du XIV^e siècle, les Juifs furent expulsés ou tués dans de nombreux endroits. On les accusait d'avoir propagé l'épidémie, mais c'était aussi un moyen commode de se débarrasser de créanciers à qui l'on devait de l'argent. Le cimetière juif de Bâle fut détruit en 1348 et les Juifs restés dans la ville furent assassinés en 1349. »

Les visiteurs découvrent ainsi une histoire que les lecteurs de ce site connaissent peut-être déjà grâce à mon article consacré au Musée juif de Bâle. Il y a encore une vingtaine d'années, une telle franchise aurait été difficilement imaginable dans le récit national suisse. Il faut sans doute y voir un signe de progrès.

Quoi qu'il en soit, les Juifs furent tués ou expulsés, mais les documents ont survécu. L'un d'eux, rédigé sur parchemin, scellé à la cire et daté de 1329, est présenté dans l'exposition. On peut y lire : « Les Juifs Moshe et Gumprecht, leur mère Minne et Susman confirment avoir reçu le remboursement d'un prêt de 950 marcs d'argent (225 kg) effectué par le comte Johann I^{er} de Habsbourg-Laufenbourg. » Par cet acte, la ville de Zurich était libérée de ses obligations de caution pour ce prêt.



Présentés côte à côte dans une même vitrine : Pierre tombale du rabbin Moïse. Bâle, 1303. Grès rouge. © Musée historique de Bâle, et Document muni de sceaux. Zurich, 1329. Parchemin et cire. © Archives d'État de Zurich. Photo © N. Sikorsky

Quittons maintenant le Moyen Âge pour l'époque de l'industrialisation et de la transition progressive de la Suisse vers une économie monétaire. Pour la première fois, les banques d'épargne et les banques cantonales ont permis à de larges couches de la population d'épargner leur argent en toute sécurité. Parallèlement, de grandes institutions comme la *Schweizerische Kreditanstalt* (future Credit Suisse) ont vu le jour afin de financer la construction du réseau ferroviaire et le développement industriel du pays.

Saviez-vous cependant que la Suisse du XIX^e siècle ressemblait sous certains aspects aux États-Unis ? Des dizaines de banques cantonales et privées émettaient leurs propres billets, qui circulaient simultanément. La loi de 1881 en a uniformisé le dessin, mais le monopole de l'émission monétaire n'a été instauré qu'avec la création de la Banque nationale suisse en 1907. Voilà pourquoi les anciens billets suisses portent souvent le nom d'une banque particulière plutôt que celui de l'État.



Billet de 50 francs émis par la Banque de Bâle, sans mention de l'État suisse. Zoug, 1879. Musée national suisse.

Aujourd'hui encore, les banques suisses évoquent la discrétion, la fiabilité et la stabilité,

aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Selon un sondage présenté dans l'exposition, 75 % des personnes interrogées placent la sécurité des dépôts au premier rang des valeurs associées à une banque suisse. Rien d'étonnant donc à ce que la confiance constitue l'un des thèmes centraux de l'exposition, puisqu'elle est au fondement même de toute activité bancaire.

Les commissaires semblent toutefois dotés d'un sens de l'humour teinté d'autodérision. « Mythe et réalité », annonce le panneau dans la salle où le logo rouge, blanc et bleu de Credit Suisse rappelle que rien n'est éternel et que même une institution autrefois considérée comme inébranlable peut finir... comme pièce de musée. Les anciens clients de ce qui fut longtemps la deuxième banque du pays auront sans doute du mal à éprouver la moindre nostalgie en revoyant ce logo. Le rachat de Credit Suisse par UBS n'a pas seulement marqué la chute d'un établissement bancaire ; il a porté un coup à l'un des symboles les plus durables de la Suisse. Je vous invite d'ailleurs à lire cet extrait des statuts de l'institution appelée à devenir Credit Suisse, reproduit dans la légende accompagnant une action datée de 1857 : « Le détenteur de cette action participe, à hauteur des cinq cents francs versés, à la propriété, aux bénéfices et aux pertes de l'Institut suisse de crédit, et demeure lié par ses statuts. »



Action de la Schweizerische Kreditanstalt. Zurich, 1857. Valeur nominale : 500 francs. © Swiss National Museum

Mais Credit Suisse n'est pas la seule institution qui s'est révélée moins éternelle qu'on ne le croyait. Le célèbre secret bancaire suisse n'a pas davantage résisté à l'épreuve du temps. La loi sur les banques de 1934 interdisait la divulgation d'informations concernant les clients. Pour cette raison, plusieurs États ont régulièrement accusé la Suisse de dissimuler des avoirs aux autorités étrangères ou de tirer profit de ce que l'on appelle les avoirs en déshérence. Toutefois, l'introduction en 2014 de la Norme commune de déclaration (Common Reporting Standard, CRS) de l'OCDE pour l'échange automatique de renseignements financiers a, dans les faits, mis un terme au secret bancaire vis-à-vis des autorités fiscales et financières étrangères, détruisant ainsi l'un des mythes nationaux les plus profondément enracinés.



Un partenaire de l'autre côté de l'Atlantique Photo © N. Sikorsky

Oui, les organisateurs de l'exposition ont raison de montrer également l'autre face de la médaille. La confiance a été mise à rude épreuve à plusieurs reprises : par les crises bancaires, par les controverses autour du secret bancaire, mais aussi par les pressions constantes exercées tant par les partenaires européens que par le partenaire d'outre-Atlantique. Les mythes se dissipent parfois lorsqu'ils se heurtent aux réalités politiques et sociales. Dans de telles circonstances, la Suisse, que beaucoup continuent de percevoir comme un pays de cocagne, doit redescendre sur terre, cesser de se reposer sur ses lauriers et faire appel à son pragmatisme traditionnel pour ne pas être emportée par le cours des événements. Chacun d'entre nous a sans doute sa propre opinion sur la manière dont notre gouvernement fait face à des défis toujours plus nombreux.

L'exposition du Musée national suisse de Zurich se poursuit jusqu'au 8 novembre et ne manquera pas de vous fournir des arguments intéressants, qu'ils viennent conforter votre point de vue ou au contraire le remettre en question.



Je n'ai pas pu résister au plaisir d'ouvrir pour la première fois de ma vie un coffre-fort dans

une banque suisse : il faut, figurez-vous, deux clés pour y accéder ! © C. Gebhard
[musées suisses](#)
[musées de Zurich](#)
[Landesmuseum](#)
[système bancaire suisse](#)

Source URL: *<https://rusaccent.ch/blogpost/la-suisse-pays-des-banques-et-de-cocagne>*